

Grand débat : comment susciter l'esprit d'entreprendre chez les jeunes (et les moins jeunes)

Le grand débat organisé hier soir a débuté par un constat assez désobligeant pour le système éducatif français : un jeune sur trois sort de l'école sans diplôme monnayable auprès des employeurs, comme le rappelle le journaliste **Patrick Fauconnier**. En France, seuls 5 % des étudiants créent leur entreprise, contre 11 % aux Etats-Unis.

Des initiatives ont tout de même émergé ces dernières années, tant du côté du gouvernement pour améliorer par exemple le statut de l'entrepreneur et lui offrir un "confort" équivalent à celui du salarié, que du côté des partenaires privés. On citera notamment la création récente, à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, d'**Advancia**, la première école dédiée à l'entrepreneuriat. Loin de garder jalousement son concept, « Advancia souhaite inspirer des concurrents. affirme son directeur, Franck Vidal. Banaliser l'acte d'entreprendre serait notre plus grande réussite. » « Il faudrait envoyer les chefs d'entreprise raconter leur histoire en classe. Ils ont des parcours épatants », suggère Patrick Fauconnier. Des patrons tels que Patrick **Ballu**, un chef d'entreprise marnais parti de presque rien et qui emploie aujourd'hui quelque 1700 personnes, disséminées dans une myriade de PME. Chantre de « l'intelligence des mains », ce dirigeant est venu présenter les « 7 clés pour réussir » et les « 5 bonnes raisons pour créer son entreprise ».

Ces **cinq bonnes raisons** sont les suivantes : « Réaliser un rêve, un projet ; vouloir être indépendant ; réaliser ses ambitions, surtout quand on est autodidacte, car apprendre ce que les autres savent c'est risquer de se répéter ; aimer courir des risques ; et enfin vouloir faire fortune, un but quand même plus facile à atteindre quand on est chef d'entreprise que quand on est salarié. »

Les **sept clés**, ensuite, pour réussir : « Avoir un bon projet, bien ciblé ; avoir un projet qui génère du profit, en y injectant le maximum de capitaux au départ et en maîtrisant le fonds de roulement ; s'entourer d'une équipe ; travailler plus que les autres et y prendre du plaisir ; suivre une éthique et des règles ; faire preuve d'humilité et avoir un train de vie modeste ; être optimiste, enthousiaste, car si le capitaine du navire a la trouille, c'est tout l'équipage qui panique. »

Un portrait-robot qui est aussi une leçon de vie. Une recette également, qu'ont tout loisir de découvrir les petits Belges, puisque des rencontres sont organisées régulièrement entre les élèves et les entreprises d'outre-Quiévrain.

■ Les prix remis aujourd'hui

Trophée Innovact 2005



Wirecom Technologies, société orléanaise, pour des solutions de maîtrise des dépenses énergétiques par courants porteurs dans les bâtiments. 6 000 euros offerts par le Parlement européen et la CCI de Reims et d'Epernay

Cyberfab, société lyonnaise, pour la transmission en temps réel de données physiologiques. 2 000 euros offerts par les Petites Affiches Matot Braine

Bourse d'amorçage



PrixChampagne-Ardenne Innovation



Visucolor, société rémoise, pour la mesure de la couleur par une image numérique. 3 000 euros offerts par la biscuiterie Fossier

Les prix remis hier

Trophées de l'innovation France

1 er prix : Thomas Fauré et Béatrice Morin (Ecole centrale de Lille) pour le projet Diabetos : module électronique visant à aider les jeunes enfants diabétiques à gérer leur maladie

2° prix : Vincent Gaud et Fabien Rougé (université de Bordeaux 1) : nouvelles résines à propriétés mécaniques photoajustables

3° prix : **Benjamin Hakoun** et **Ariel Choukroun** (HEC et Enseeiht de Toulouse) pour le projet Néovision : miroirs virtuels issus de technologies de réalité augmentée

3° prix ex æquo : Tristan Ruysschaert (université Paul-Sabatier de Toulouse) : biocapteurs sensibles dans le domaine de l'eau et de l'environnement

Trophées de l'innovation Europe

1 er prix : Rudy Van Der Blom et Marcel Artz (Université technologique d'Eindhoven, Pays-Bas) : une technique pour que l'énergie solaire soit accessible à tous

2° prix : **David Sergeant** et **Julien Vereecke** (Faculté polytechnique de Mons, Belgique) : monitoring, contrôle et automatisation de cultures cellulaires en mode cytostat perfusé.

2° prix ex æquo : Dan Marius Dobrea (Technical University de Lasi, Roumanie) : système bio-instrumental pour une évaluation et une analyse quantitative des patients atteints de la maladie de Parkinson



Concours européen "Agroressources et innovation"

Catégorie "Création d'entreprise" : Aurélien Lugardon et Marc Bauzet de Naskeo Environnement (Hauts-de-Seine), pour la production de gaz naturel à partir de biomasse Catégorie "Projet en entreprise" : Alain Tissier de

Librophyt (Bouches-du-Rhône), pour le développement de bioprocédés pour la production de molécules par les plantes.

www.innovact.com